

SEANCE DU 27 JUIN 2019

L'an deux mille dix-neuf et le 27 juin à 20 heures 30

le Conseil Municipal de la commune de SOUTERNON, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GAILLARD, maire, dans la salle des délibérations de la mairie.

Etaient présents : Madame et Messieurs Jean-Louis GAILLARD - Corinne CHAUX - Franck BEFORT
Cédric MICHAUD - Benjamin VERNAY - Régis GUILLAUME - Anthony HENRIQUES.

Etaient absents excusés : M. Noël BROUSSE, qui a donné procuration à M. Jean-Louis GAILLARD – M. Christophe PION.

M. Cédric MICHAUD a été nommé secrétaire de séance.

Lecture du compte rendu du 20 mai 2019 est faite. Ce compte rendu est approuvé à l'unanimité.

I – TRANSFERT A LA CCVAI DE LA COMPETENCE ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES :

Après avoir pris connaissance du document réalisé par le Bureau d'Etudes ESPELIA, les membres du Conseil Municipal décident de ne pas s'opposer au transfert automatique à la CCVAI au 1^{er} janvier 2020 de la compétence assainissement des eaux usées.

II – ACCORD DE COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE LORS DU PROCHAIN MANDAT :

Après avoir entendu l'exposé de M. le maire, les membres du Conseil Municipal décident de fixer à 30 sièges le nombre de sièges du conseil communautaire de la communauté de communes des Vals d'Aix et Isable répartis selon l'accord local.

III – SPA NC :

Suite aux démarches de la mairie, les 8 personnes qui souhaitent effectuer des travaux sur leur assainissement non collectif ont été réunies. Le bureau d'étude AG'EAU a été retenu pour la réalisation des études de sol.

IV – VOIRIE ET BATIMENTS COMMUNAUX :

A ce jour, la commune n'a pas eu l'accord du Conseil Départemental quant à une subvention pour la voirie, mais une enveloppe de 7 000 € nous a été accordée au titre du fonds de solidarité pour la fourniture de plaques de rues et de panneaux d'adressage, de raccordement du local technique au réseau d'eau et d'assainissement.

Une « corvée » de goudron sera organisée en juillet entre les conseillers municipaux.

Les ampoules de l'église ont été changées par l'employé communal avec une nacelle louée par la commune.

Des arbres situés Route de Grézolles devront être abattus. Un entrepreneur de la commune doit nous transmettre un devis.

V – ADRESSAGE :

La commande a été passée auprès de Multi'Lettres. Une maquette de chaque plaque sera réalisée.

VI – QUESTIONS DIVERSES :

. Un référendum sur la privatisation des aéroports de Paris est organisé. Les personnes non équipées d'Internet qui souhaiteraient y participer peuvent s'adresser à la mairie ;

. Conseil d'école du 07 juin 2019 : des travaux devront être réalisés sur la porte d'entrée, l'installation d'un range vélos est demandée, les problèmes sur la téléphonie persistent. 58 élèves sont inscrits au RPI pour l'année scolaire 2019/2020. Des bureaux seront transportés de l'école de Souternon à l'école de Grézolles.

. Il sera demandé à 2 propriétaires de nettoyer leurs terrains situés près des habitations à Prachaise.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.